

UGSEL CHAMPIONNAT NATIONAL VOLLEY



ILLE-ET-VILAINE



lycée Assomption

RENNES

17 - 19 mai 2016

CADETS

Challenge AS

TOP 4



UGSEL Nationale

277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05

Tél : 01. 44. 41. 48.52 Fax : 01.43.29.96.88

Courriel : v-proy@ugsel.org

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

<u>ORGANISATEUR</u>	UGSEL 35 - 203 avenue Général PATTON – 35700 RENNES Tél : 02 99 63 91 91 - Fax : 02 99 36 74 82 E. mail : ugsel.35 @wanadoo.fr
<u>LIEU de Compétition</u>	Collège/Lycée ASSOMPTION 18 boulevard Paul PAINLEVE 35000 RENNES
<u>ACCUEIL</u>	Pour toutes les équipes : le mardi 17 mai de 16h00 à 17h30 Collège Lycée Assomption 18 boulevard Paul PAINLEVE 35000 RENNES
<u>ACCES</u>	Cf. Plan joint
<u>PARKING</u>	Parking du Collège - rue de Fougères (Cf. Plan joint)
<u>HEBERGEMENT</u>	Première Classe Rennes Est - 14 avenue des Peupliers - 35510 Cesson Sévigné
<u>RESTAURATION</u>	Déjeuners et Diners : Repas Collège/Lycée Assomption (lieu de la compétition)
<u>COÛT DU FORFAIT</u> <u>Restauration/Hébergement</u>	FORFAIT PENSION COMPLETE OBLIGATOIRE POUR TOUS Il est de 90 € par personne (restauration + hébergement pour toute la durée du championnat).
<u>DROIT D'ENGAGEMENT</u>	90 € par équipe championnat de niveau TOP4 60 € par équipe de championnat de niveau A.S.
<u>QUESTIONNAIRE</u>	A renvoyer à l'UGSEL 35 IMPERATIVEMENT pour le mercredi 4 mai 2016. UGSEL 35 - 203 avenue Générale Patton - 35700 RENNES
<u>TRANSPORT</u>	Pour les délégations venant en train, le forfait navettes est de 200 €. Bien remplir le questionnaire sur les heures d'arrivée et de départ. Ce forfait comprend, déplacement gare – lieu compétition – Hotel.
<u>SERVICE MEDICAL</u>	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours. Il est conseillé de se munir d'une petite trousse. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services hospitaliers locaux. Apporter vos bandes adhésives élastiques. Un service de kinésithérapie sera disponible sur place.
<u>PRIMES KILOMETRIQUES</u>	La prime kilométrique versée en 2016 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,020€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dicoroute)
<u>SOUVENIR</u>	Un tee-shirt sera offert à chaque participant.
<u>PASTORALE</u>	Un temps fort sera partagé lors de la cérémonie d'ouverture. Nous sommes à l'étude d'un temps fort juste avant les rencontres.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

<u>REGLEMENTS</u>	Se référer aux règlements sportifs de l'Ugsel 2015 – 2016 parus sur le site : www.ugsel.org Tous les enseignants sont invités à consulter les règlements spécifiques de cette nouvelle formule sur le site de l'Ugsel Nationale
<u>REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL</u>	M. karl LEREVENU
<u>DELEGUES SPORTIFS</u>	Sylvain THEBAUD
<u>RESPONSABLE DES JEUNES ARBITRES</u>	Bruno GEFFROY (Saint Martin RENNES)
<u>SELECTIONNEUR FISEC</u>	Anthony GUIGNARD
<u>CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE</u>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante)
<u>LICENCES</u>	Dépôt et contrôle des fiches de vérification de licences le mardi 17 mai à l'accueil. Cette fiche est aussi à envoyer impérativement par mail à v-proy@ugsel.org La fiche doit être validée par le chef d'établissement.
<u>TIRAGE AU SORT</u>	Le mardi 17 mai à la cérémonie d'ouverture.
<u>ARBITRAGE</u>	Pour le championnat des AS et TOP 4, les équipes qui participent doivent venir avec un arbitre. En AS, le JA est inclus dans l'équipe, par contre en TOP 4, il se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre. En cas d'absence d'arbitre ou de non-respect de la qualification requise, une somme forfaitaire de 200€ devra être versée en dédommagement au comité d'organisation avant le début du championnat pour couvrir les frais engendrés par les arbitres convoqués (cf. art 8.2, 8.4 et 8.5 – règlement sports co). Il sera aussi assuré par des jeunes arbitres officiels UGSEL sous le tutorat d'arbitres fédéraux et Responsable des J.A. Possibilité dans les 2 compétitions de validation du niveau HNSS.
<u>BALLONS</u>	Les ballons de match seront des Molten VM 4500
<u>TENUE</u>	Se référer aux Règlements Sportifs de l'UGSEL.
<u>JURY D'APPEL</u>	Il sera constitué comme indiqué à l'article 16.3 du titre VI des règlements généraux. En championnat de sports collectifs, le (la) président(e) du Comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un (une) représentant (e) des arbitres.
<u>REGLEMENT DISCIPLINAIRE</u>	Conformément à l'article 20, 1er alinéa des règlements généraux de l'UGSEL : « Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés. Lire également les articles 17, 18 et 19 des règlements généraux.
<u>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</u>	les licenciés Ugsel peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de cette coupe de France suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux, doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

Programme général

TOURNOI NATIONAL Cadets VOLLEY BALL

17 - 18 - 19 MAI 2016 à RENNES (35)

ERRATUM

MARDI 17 MAI 2016

De 16h00 à 17h30 : Accueil à l'auditorium dans le Collège Lycée de l'Assomption à Rennes
De 17h30 à 18h30 : Cérémonie d'ouverture (dont tirage au sort et Pastorale)
19 h 00 : Restauration
20 h 30 : Rencontres
20 h 30 : Départ vers les hébergements pour les participants A.S.

MERCREDI 18 MAI 2016

07 h 45 : Ouverture du gymnase
08 h 30 : Début des rencontres
12h00 à 13h45 Restauration
13 h 45 : Ouverture du gymnase
14 h 30 : Rencontres
18 h 30 : Commission technique : Présence de tous les adultes
19 h 00 : Restauration animée
20 h 30 Animation dans le gymnase avec présence des joueurs de N2 du REC Volley
21 h 30 Départ hébergement

JEUDI 19 MAI 2016

07 h 30 : Ouverture du gymnase
08 h 00 : Début des rencontres de classement
10 h 00 : FINALES
12 h 00 Remise de récompenses
13 h 00 : Distribution des paniers repas
14 h 00 : Départ des délégations

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

